



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B439

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Attribution de subventions au titre de l'année 2015 aux opérateurs oeuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

Le 24 septembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 18 septembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

FREGÉAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy - PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

05_3_02

BUREAU DU 24 SEPTEMBRE 2015

Rapporteur : Michel BOULAN

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Emploi et formation

Objet : Attribution de subventions au titre de l'année 2015 aux opérateurs œuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix, différentes associations développent des projets spécifiques dans le champ de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Dans ce cadre, treize associations sollicitent la participation de la Communauté du Pays d'Aix pour des aides financières. Il est proposé d'attribuer ces subventions pour un montant total de **174.000 €**, destinées à maintenir, pour les demandeurs d'emploi du Pays d'Aix, des actions permettant d'opérer un rapprochement avec les offres d'emploi et les outils d'insertion par l'activité économique existants.

Exposé des motifs :

L'action de la CPA, dans le domaine de l'emploi et de l'insertion s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.), reposant sur une programmation commune bâtie avec les services de l'État, de la Région et des Départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, sur les objectifs spécifiques de l'intervention du Fonds Social Européen (F.S.E.).

Cependant, l'action communautaire ne se réduit pas à cette programmation commune, dans la mesure où elle ne s'adresse qu'aux participants du PLIE. En effet, certaines actions ne pouvant être limitées à ce public uniquement, il apparaît nécessaire que chaque partenaire puisse mobiliser les outils qu'il a construits indépendamment du P.L.I.E.

Sa mise en œuvre relève donc de la seule décision de la CPA.

À ce titre, notre action se décline autour des quatre axes suivants :

- **Axe 1: Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi**
- **Axe 2: Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique**
- **Axe 3: Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi**
- **Axe 4: Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi**

Le projet des associations est détaillé dans les fiches annexées à ce rapport.

N°GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNEE	SUBV° N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBV° SOLLICITEE	SUBV° PROPOSEE PAR LA COMMISSION	CONV OUI/ NON
Axe 1 : Aide aux dispositifs institutionnalisés d'accueil, d'information et d'orientation des publics demandeurs d'emploi							
1074	AC ! PAYS D'AIX	Lutte contre le chômage	5.000	15.400	7.000	5.000	NON
1077	ACCES CONSEIL	Création d'entreprises	10.000	78.732	10.000	10.000	NON
990	ADIE	Accompagnement et financement	40.000	86.118	45.000	20.000	NON
138	ATMF	Insertion sociale et professionnelle	2.000	25.540	2.000	2.000	NON
1095	CFAI 84	Formation et diplômes	néant	142.000	15.000	15.000	NON
873	COSENS	Vitrolles - CitésLab	7.550	38.000	15.000	15.000	NON
249	POMPIERS SANS FRONTIERES	Insertion citoyenne des jeunes	10.000	33.884	15.000	10.000	NON
Axe 2 : Aide aux dispositifs d'insertion par l'activité économique							
SAS	D3EPACA	Aide au démarrage	néant	573.901	40.000	10.000	NON
1383	MAISON DES METIERS DU PATRIMOINE	Chantier pédagogique centre Pertuis	néant	100.775	56.198	30.000	OUI
Axe 3 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi							
630	MOBILIS IN MOBILI	Plate-forme mobilité	20.000	73.500	35.000	20.000	NON
689	AUTO ECOLE ASSOCIATIVE STARTER	Insertion sociale STARTER	12.000	51.000	16.500	12.000	NON
Axe 4 : Aide aux dispositifs destinés à faciliter le rapprochement entre les offres des entreprises et les demandeurs d'emploi							
225	CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BDR	Forums dédiés à la création d'entreprises	5.000	15.900	10.000	5.000	NON
779	SOURCE	Handicap Ensemble	néant	69.200	30.000	20.000	NON
TOTAL					296.698	174.000	

Visas:

Vu l'exposé des motifs ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2014_A140 du 3 juillet 2014 du Conseil communautaire portant sur la modification des seuils de mandatement des subventions de fonctionnement aux associations, portant le seuil des mandatements à 100 % à 5.000€ ;

Vu la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014-A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 portant délégation d'attributions au Bureau et notamment celle d'approuver l'attribution des subventions aux associations et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000€ ;

Vu l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi du 8 septembre 2015 ;

Dispositif:

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de subventions aux associations susmentionnées pour un montant total de **174.000 €** ;
- **APPROUVER** les termes de la convention à conclure entre la CPA et l'association Maison des métiers du patrimoine ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération et notamment les conventions d'objectifs annexées ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 90-6574 (*service 8*) qui présente les disponibilités nécessaires ;

N° GU : 2015-1074	Axe N° 1	Fiche N°1
AC ! PAYS D'AIX Lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions		

Président	Joël CHARTON
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	Lutter contre le chômage, la précarité et toutes formes d'exclusion
Principales réalisations 2014	Face aux différents types d'exclusion que rencontrent ses adhérents et à la désocialisation et à la précarité qui en résultent, l'association AC Pays d'Aix continue à accueillir et soutenir les personnes en recherche d'emploi. Elle maintient ses efforts pour recevoir et conseiller les précaires et les exclus sociaux. Elle offre son réservoir de compétences et ses outils aux exclus de l'informatique. Pour ce faire, elle a proposé en 2014 différents services aux personnes les plus démunies : - Un univers de rencontre pour créer des liens, partager des idées, retrouver une trace professionnelle. - Aide à l'emploi avec la possibilité offerte aux adhérents de s'ouvrir aux nouvelles technologies d'information et de communication. - Aide à l'emploi avec le soutien à l'identité professionnelle et à la continuité de la marche à l'emploi (aide à la rédaction de CV et lettre de motivations) - Orientation, selon les problématiques rencontrées, vers différents services (CCAS, état-civil, bailleurs sociaux, associations caritatives, SAO, foyers d'hébergement...) et vers les structures de l'emploi et de la formation et les agences d'interim. - Accompagnement social : accompagnement personnalisé et individuel dans les démarches administratives - Initiation aux NTIC : apprentissage de l'outil informatique (bureautique, navigation sur Internet pour l'accès aux informations et dispositifs facilitant leurs démarches quotidiennes en matière d'emploi, de santé, de logement, d'aide sociale).
Objet de la demande de subvention 2015	AC Pays d'Aix se propose de reconduire les actions en matière d'accueil et de soutien aux personnes en recherche d'emploi.
Autres partenaires	Néant
Montant budget	15.400 €
% subvention/budget	45,45 %
Montant demandé	7.000 €
Subvention N-1	5.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour reconduction 5.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	AVRIL → NOVEMBRE 2015
Lieu(x) de réalisation	LOCALS ASSOCIATION
Contenus et objectifs de l'action	ACTIONS VISANT À FAUDRE LE RETOUR À L'ÉTRANGER
Public(s) ciblé(s)	CHÔMEURS & PRÉCAIRES
Nombre de participants / exposants	20
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	7 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €) ADHESION

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	740	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	800	Cotisations	400
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	8000
Assurances	375	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	7000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1200		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	8775	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	3500	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	15400	TOTAL PRODUITS :	15400

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 7000 € représente 45 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence, le 19/12/2014. Cachet de l'Association :

Association AC / AIX
13, Rue des Muletiers
13100 AIX-en-PROVENCE
SIRET 449 943 240 00019

N° G.U : 2015-1077	Axe N° 1	Fiche N°2
ACCES CONSEIL Accueil, accompagnement et suivi de la création d'entreprises		

Président	Patrick TORRE
Siège	Marseille
Objet statutaire	Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projet de création d'entreprise
Principales réalisations 2014	L'action 2014, menée en collaboration avec le centre associé de la Cité des Métiers, a été de co-construire une offre d'information et de sensibilisation sur le parcours de la création d'entreprise et sur des thématiques spécifiques telles que le développement durable, le service à la personne, l'économie sociale et solidaire. En 2014, plus de 303 personnes avaient été accueillies sur les permanences en Pays d'Aix avec à la clé, 130 accompagnements à la création et au final 39 entreprises créées (pour un total de 76 d'entreprises suivies) sur notre territoire.
Objet de la demande de subvention 2015	Accès Conseil propose de poursuivre son travail sur le territoire de la CPA en partenariat avec le Centre associé de la Cité de Métiers suivant 3 axes : 1. Actions d'animation auprès des acteurs de proximité 2. Sensibilisations à destination des publics de la cité des métiers 3. Découverte et sensibilisation des jeunes sur l'envie d'entreprendre Ces actions se dérouleront à travers l'organisation de réunions pour les porteurs de projet, de permanence au centre associé de la cité des métiers et d'ateliers thématiques. Les partenaires comme les accompagnateurs du PLIE ou les conseillers Mission Locale feront également l'objet d'une sensibilisation. La structure prévoit aussi d'intensifier son action sur la ville de Vitrolles à travers des permanences régulières. Les objectifs quantitatifs concernent l'animation d'une quinzaine de réunions thématiques et la sensibilisation d'environ 250 porteurs de projets (dont 50 accueils individualisés).
Autres partenaires	État, Région, Département
Montant budget	78.732 €
% subvention/budget	12,70 %
Montant demandé	10.000 €
Subvention N-1	10.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	1 ^{er} janvier 2015
Lieu(x) de réalisation	Communauté du Pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Sensibilisation à la création d'entreprises
Public(s) ciblé(s)	tout porteur de projet de création d'activité
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	année 2015
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

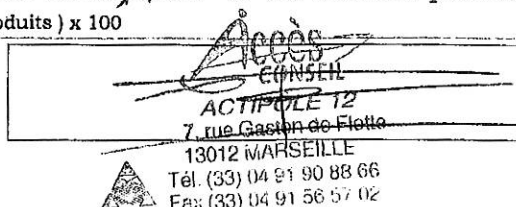
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	852	Ressources propres	
Achats	247	Vente	54 732
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	455	Cotisations	
Services extérieurs	19 347	Subventions demandées :	
Locations	18 800	Etat (à détailler)	
Entretien	387	Région (s)	9 200
Assurances	160	Département (s)	1 800
Autres Services extérieurs	2 546	Commune (s)	
Honoraires	1 330	Communauté du Pays d'Aix	10 000
Publicité	416	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	800		
Charges de personnel	43 391	Fonds Européens	
Salaires bruts	29 280	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	14 M	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	12 586	Ceasol	3 000
TOTAL CHARGES :	78 732	TOTAL PRODUITS :	78 732

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 10.000.€ représente ...12,70... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille Cachet de l'Association :
 Le ...19.../...12.../...14..



N° GU : 2015-990	Axe N° 1	Fiche N°3
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE) Accompagnement et financement des porteurs de projet en Pays d'Aix		

Président	Madame Catherine BARBAROUX
Siège	PARIS
Objet statutaire	1 ^{er} opérateur français de micro crédit, l'ADIE, association nationale, finance et accompagne les porteurs de projets de création d'entreprise en situation de précarité en leur donnant accès au capital.
Principales réalisations 2014	Bilan de l'antenne permanente de l'ADIE sur le Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence en nette progression : - 39 porteurs de projets financés soit +50 % par rapport à 2013 - 89 prestations d'accompagnement dispensées contre 31 en 2013. - 45 emplois induits en 2014 contre 30 en 2013
Objet de la demande de subvention 2015	L'association souhaite reconduire et amplifier son action sur la CPA en mobilisant son équipe de l'antenne d'Aix-en-Provence. Des permanences sur la CPA et notamment à Pertuis et Vitrolles seront maintenues, ainsi que la participation à des manifestations ayant trait avec l'emploi, afin d'assurer la promotion et la communication des dispositifs en faveur de la création d'entreprise.
Autres partenaires	ÉTAT, FSE, CR PACA, CG 13
Montant budget	86.118 €
% subvention/budget	52,25 %
Montant demandé	45.000 €
Subvention N-1	40.000 €
Avis du service Commentaire :	Favorable pour 20.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	<i>1^{er} janvier 2015</i>
Lieu(x) de réalisation	<i>Territoire du pays d'Aix</i>
Contenus et objectifs de l'action	<i>Accompagnement et financement des porteurs d'un projet d'insertion prof.</i>
Public(s) ciblé(s)	<i>Personnes en situation de précarité et non bancarisables</i>
Nombre de participants / exposants	<i>35 à 45 personnes bénéficiaires</i>
Nombre de spectateurs / visiteurs	—
Durée de l'action	<i>1 année</i>
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €) <i>NC</i>
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €) <i>NC</i>

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	1925	Ressources propres	0
Achats	544	Vente	
Prestations de services	0	Autres produits	
Matières et fournitures	1381	Cotisations	
Services extérieurs	14 611	Subventions demandées :	86 118
Locations <i>dont bureaux</i>	13275	Etat (à détailler)	
Entretien <i>et réparation</i>	1257	Région (s)	<i>Répartition... régionale.....</i> 7525
Assurances	79	Département (s)	<i>Répartition... départementale.</i> 1486
Autres Services extérieurs	4575	Commune (s)	
Honoraires	1155	Communauté du Pays d'Aix	45 000
Publicité	98	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions + Communication	3022	<i>Pôle Emplois..... CDC.....</i>	<i>Répartition... régionale.....</i> 2500
Charges de personnel	51 923	Fonds Européens <i>Répartition régionale</i>	<i>12 500</i>
Salaires bruts	50 141	Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	1782	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	13 084	<i>Bénévoles... primes.....</i>	<i>2125</i>
		<i>Produits... financiers.....</i>	<i>14 982</i>
TOTAL CHARGES :	86 118 €	TOTAL PRODUITS :	86 118 €

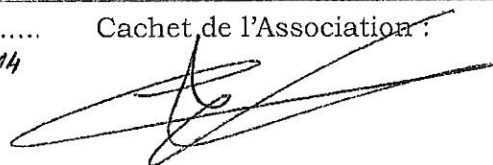
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de *45 000 €* représente *52* % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... *Marseille*
 Le .. *21* .. / .. *11* .. / .. *2014*

Cachet de l'Association :




adie
 Direction Régionale
 31, rue Mazenod 13002 Marseille
 email : paca@adie.org

N° G.U : 2015-138	Axe N° 1	Fiche N°4
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHRÉBINS DE FRANCE (ATMF) Insertion sociale et professionnelle		
Président	Abdenaceur EL IDRISSI	
Siège	AIX-EN-PROVENCE	
Objet statutaire	Œuvrer pour une citoyenneté active et participative Défense et accès aux droits Combattre toutes formes de discrimination, d'exclusion Actions de proximité socioculturelles et de loisirs	
Principales réalisations 2014	L'objectif principal de l'association ATMF est de favoriser et d'améliorer l'usage du français dans un cadre collectif extérieur au milieu familial, en vue de faciliter l'exercice de la vie sociale (transports, démarches administratives...) et l'accès aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle pour un public ayant des difficultés d'expression et de compréhension de la langue française et éloigné des dispositifs d'insertion, de l'emploi et des formations. Pour pallier ces difficultés et au manque d'autonomie sociale qui en résulte, l'ATMF a mis en place <u>différents ateliers</u> : - Atelier de français (expression orale, compréhension de texte, écriture, lecture, culture générale), atelier d'écriture, atelier code de la route. - Atelier informatique (saisie de texte, réalisation de CV, lettre de motivation, annonce, recherche d'emploi sur Internet..) - Groupe de parole : espace d'écoute, d'échange, d'information et d'orientation sur divers thèmes (citoyenneté, interculturalité, environnement...) - Atelier couture et patchwork, atelier culinaire : espace d'échange et de valorisation du savoir-faire et des compétences - Sorties culturelles (expositions, musée, théâtre, cinéma), visite d'entreprises. 15 jeunes de moins de 26 ans dont la majorité de demandeurs d'emplois, 27 femmes (dont 10 bénéficiaires du RSA, 5 demandeurs d'emploi, 2 TH en recherche d'emploi) et 5 hommes ont été accueillis en 2014.	
Objet de la demande de subvention 2015	En 2015, l'ATMF se propose de reconduire ces différents ateliers en orientant son action sur les objectifs suivants: L'amélioration de l'autonomie et de la confiance en soi, meilleur contact avec le marché du travail, meilleure relation avec l'environnement social et culturel, facilitation de l'accès à l'emploi et aux formations, connaissance et utilisation des différents dispositifs d'insertion et maîtrise de la langue française orale et écrite, en vue d'une insertion sociale et professionnelle réussie.	
Autres partenaires	État, Région, Département	
Montant budget	25.540 €	
% subvention/budget	7,83 %	
Montant demandé	2.000 €	
Subvention N-1	2.000 €	
Avis du service Commentaire :	Avis favorable	

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2015
Lieu(x) de réalisation	Centre d'activité le Pollux rue château de l'Horloge 13090 Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Insertion sociale et professionnelle
Public(s) ciblé(s)	Public en difficulté – Demandeurs d'emploi –
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Entrées payantes	Oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	Oui ☒ non ☐ (montant de l'inscription : 20€ (adhésion annuelle))

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015B

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	945	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	945	-Adhésions et participations	1040
Services extérieurs	865	Subventions demandées :	
Documentation	385	Etat (à détailler)	
Entretien	300	ACSE.....	4 000
Assurances	180	Région (s)	4 000
Autres Services extérieurs	650	Département (s)	4 000
Honoraires	450	Commune (s)	
Publicité	200	CUCS.....	
Déplacements, missions		Communauté du Pays d'Aix	2 000
Charges de personnel	23 080	Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts	15 530	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	6 820	Emplois Aidés (ex CNASEA)	10 500
Formations	730	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	25 540	TOTAL PRODUITS :	25 540

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 2 000 € représente 7,83 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Aix en Provence..... Cachet de l'Association :
Le 12/11/2014

A.T.M.F
Association de Travailleurs
Maghrébins de France
27 rue Félire Gaut
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél./Fax 0442830428 / 0952706922
Email : atmf13@hotmail.fr

N° GU : 2015-1095	Axe N° 1	Fiche N°5
C. F. A. I. 84 «Formation et diplômes des apprentis du CFAI 84»		

Président	Roger PELLENC
Siège	AVIGNON
Objet statutaire	- La promotion de l'apprentissage industriel - La formation d'apprentis de niveau 3 et 1
Principales réalisations 2014	Nouvelle action
Objet de la demande de subvention 2015	LA CFAI 84 antenne de Pertuis souhaite pour la rentrée 2015, l'ouverture d'une nouvelle formation en section apprentissage, le BTS Services Informatiques aux organisations, option Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM) (Niveau 3). Cette nouvelle formation intervenant en complément et en pérennisation des formations déjà dispensées au CFAI 84.
Autres partenaires	Région, branche professionnelle
Montant budget	142.000 €
% subvention/budget	10.56 %
Montant demandé	15.000 €
Subvention N-1	néant
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Septembre 2015
Lieu(x) de réalisation	247, rue Louis Lumière-ZAC Saint Martin -PERTUIS
Contenus et objectifs de l'action	Formés et diplômés des apprentis niveau 3(BTS)
Public(s) ciblé(s)	Jeunes de 18 à 26 ans
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : ..€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année****DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1 500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	4 000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	25 000	Etat (à détailler)	
Entretien	3 000	Région (s)	35 000
Assurances	500	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	10 000	Communauté du Pays d'Aix	15 000
Publicité	15 000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	3 000		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts et charges	80 000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	92 000
Autres frais généraux		Organisme gestionnaire, branche prof.	
		Taxe d'apprentissage	
TOTAL CHARGES :	142 000	TOTAL PRODUITS :	142 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 15000 € représente 10.56 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

A.P.I. - C.F.A.I. 84

Fait à AVIGNON .
 Le 20/11/2014

Cachet de l'Association :

60, chemin de Fontanille
 BP 1242 - 84911 AVIGNON Cedex 9
 Tél 04 90 81 54 50 - Fax 04 90 81 54 51
 E-mail : contact@cpa84.com

N° G.U : 2015-873	Axe N° 1	Fiche N°6
COSENS « Vitrolles - CitésLab » Service d'amorçage de projets		

Président	Christian LORIDON
Siège	MARSEILLE
Objet statutaire	L'objectif général de l'association est de favoriser l'émergence de projets de création d'entreprises sur Vitrolles essentiellement et de permettre à des personnes sans emploi de générer leur propre revenu à travers la création d'une entreprise, ou à défaut (non-viabilité du projet) de se remobiliser vers d'autres voies d'insertion professionnelle. Cette aide prend la forme d'une couveuse d'entreprises.
Principales réalisations 2014	Cette action a permis la sensibilisation de 94 personnes dans le cadre d'ateliers collectifs, dont 66 femmes. 35 personnes ont ainsi pu créer leur propre emploi. 168 personnes ont été accompagnées. Les entrepreneurs à l'essai ont pour 68 % d'entre eux un niveau bac + 2 minimum. 74 % des activités hébergées sont des activités de service, l'importance de ce chiffre trouve son explication dans la nature des activités qui peuvent être hébergées en couveuses. Sur Vitrolles, l'association s'est installée au sein du quartier du relais du Griffon, permettant un lieu d'accueil de 200m2. Cela permet de mettre en place un laboratoire sur la question de l'apprentissage entrepreneurial, dans un quartier géographie prioritaire.
Objet de la demande de subvention 2015	L'association sollicite la CPA afin de poursuivre ce travail de création d'activités en proposant pour 2015 un temps d'accompagnement maximum de 36 mois, une refonte des modules de formation, la mise en place d'un système d'entrées et de sorties permanentes sur un nouveau lieu d'accueil à Vitrolles. L'association propose également un service de travail collaboratif permettant la mise à disposition de bureaux partagés en lieux ouverts et d'échange permettant des échanges sur les projets en couveuses. Les objectifs sont de faire entrer 88 nouveaux entrepreneurs en couveuse et de mettre en œuvre les nouveaux parcours d'accompagnement.
Autres partenaires	État, Vitrolles
Montant budget	38.000 €
% subvention/budget	39,47 %
Montant demandé	15.000 €
Subvention N-1	7.550 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	01/01/15
Lieu(x) de réalisation	Vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	Fournir l'émergence de projets de création d'activités
Public(s) ciblé(s)	Habitants de Vitrolles (dont Rénov' de la ville) et aidé de la CPA
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs / public	250 (100 au RAJ individuels + 150 au collectif)
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	953	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	953	Cotisations	
Services extérieurs	9567	Subventions demandées :	23000
Locations	975	Etat (à détailler) CDC	8000
Entretien	975	Région (s)	
Assurances	332	Département (s)	
Divers (formation/documentation...)	255	Commune (s)	
Autres Services extérieurs	9567		
Honoraires	813	Communauté du Pays d'Aix	
Publicité	596	Insertion Emploi	15000
Autres (charge, divers)	163	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	840		
Charges de personnel	26967	Fonds Européens	
Salaires bruts	26967	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	836	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	26967	Banque de la ville	15000
TOTAL CHARGES :	38000	TOTAL PRODUITS :	33000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 15000 € représente 39 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à 24/11/2014 Cachet de l'Association :

COSENS siège social
 2A rue de Rome - 13001 Marseille
 04 91 59 82 80 - info@cosens.fr - www.cosens.fr
 n° SIRET 419 369 798 00030
 code APE : 8810 C
 TVA Intracommunautaire FR 06 419 369 798

N° GU : 2015-249	Axe N°1	Fiche N°7
POMPIERS SANS FRONTIERES « Insertion citoyenne et professionnelle des jeunes »		

Président	Philippe TRUZE
Siège	AIX EN PROVENCE
Objet statutaire	Développement des systèmes de Protection civile des pays émergents, transfert de savoir et de savoir faire au bénéfice des acteurs de la protection civile et de la société civile, prévention et préparation aux catastrophes (naturelles et anthropiques); intervention d'urgence en cas de crises humanitaires et de catastrophes naturelles.
Principales réalisations 2014	Pompiers sans frontières a mis en œuvre en étroite collaboration avec les Centre Sociaux et la Mission Locale du Pays d'Aix ciblant principalement les jeunes des quartiers prioritaires aixois. L'association intervient également à Vitrolles. Ce projet associait trois thématiques transversales et complémentaires, à savoir : -le développement de postures citoyennes, à travers des activités de protection civile participative agissant sur la prévention de la délinquance -la recherche de l'organisation communautaire et de la cohésion sociale face à un sinistre -la construction de parcours professionnels pour les jeunes de 16/25 ans intéressés par les métiers de la protection civile en les préparant et en les orientant vers des formations qualifiantes et surtout diplômantes dans ce secteur d'activité. <u>Résultats 2014 :</u> -37 activités pour 407 bénéficiaires (87 % ont entre 11 et 25 ans). -9 services civiques intégrés à l'équipe dont 5 en sortie positive, 4 restant toujours au sein de la structure.
Objet de la demande de subvention 2015	PSF souhaite pérenniser son action et prévoit de favoriser la citoyenneté, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes en les insérant dans des dispositifs de protection civile participative. La structure souhaite renforcer en 2015 ses relations avec la MLPA, développer le volet insertion avec les classes SEGPA du Jas de Bouffan, organiser 2 journées infoco sur les métiers de la protection civile, développer l'implication des services civiques dans son activité et renforcer ses interventions à Vitrolles.
Autres partenaires	État, Conseil Régional PACA, CG 13, commune d'Aix-en-Provence
Montant budget	33.884 €
% subvention/budget	44,27 %
Montant demandé	15.000 €
Subvention N-1	10.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 10.000 €

Budget de l'action ou de la manifestation 2015

Nom Association :

Pompiers Sans Frontières

Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence et Vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	Insertion Citoyenne
Public(s) ciblé(s)	Jeunes 12 à 25 ans
Nombre de participants	400
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	non
Inscriptions payantes	non

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1 600	Vente	
Prestations de services	2 100	Autres produits	1 276
Matières et fournitures	2 000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	500	Etat (à détailler)	
Entretien	1 500	Région (s)	10 000
Assurances	1 000	PACA	
Autres Services extérieurs		Département (s)	
Honoraires	4 000	Commune (s) Aix en provence CUCS	6 000
Publicité	300	Communauté du Pays d'Aix	
Déplacements, missions	1 800	Insertion Emploi	10 000
Charges de personnel		Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts	8 400	Fonds Européens	
Autres charges de personnel	8 684	Emplois Aides (ex CNASEA) / ASP	5 608
Autres frais généraux	2 000	Autres recettes attendues (à détailler)	1 000
		Fondation	
TOTAL CHARGES :	33 884	TOTAL PRODUITS :	33 884

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires



POMPIERS SANS FRONTIÈRES
Serge MONTESINOS
Directeur Général

Copie au centre comptable

N° GU : SAS	Axe N° 2	Fiche N°8
D3EPACA « Aide au démarrage Entreprise d'Insertion »		

Président	Madame Dominique LEVILLAIN
Siège	BOUC BEL AIR
Objet statutaire	Démantèlement et valorisation des déchets d'équipement électriques et électroniques.
Principales réalisations 2014	Nouvelle action
Objet de la demande de subvention 2015	D3EPACA est une entreprise d'insertion basée à Bouc-Bel-Air spécialisée dans la déconstruction et le recyclage de matériels électriques et électroniques usagés. Elle bénéficie d'un agrément pour 4 postes en insertion. La structure sollicite une aide au démarrage dans le cadre de son activité au titre de l'insertion des publics les plus en difficulté : Accueil et accompagnement vers l'emploi durable de personnes relevant de l'insertion par l'Activité Économique et/ou pour les participants du PLIE du Pays d'Aix.
Autres partenaires	État, Conseil Régional PACA, CG 13
Montant budget	573.901 €
% subvention/budget	1,74 %
Montant demandé	40.000 €
Subvention N-1	néant
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 10.000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
0		0	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	22960	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	424901
Fournitures non stockables (eau, énergie)	8400	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	14560	74 - Subventions d'exploitation	139000
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	19000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	40000
61 - Services extérieurs	218456	Département (s)	4000
Sous-traitance générale	43300	Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	114500	Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation	32100	Indiquer le montant total des subventions sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015)	40000
Assurances	7056	Détail par service	
Documentation			
Divers	21500		
62 - Autres Services extérieurs	49247		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14620	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	12333		
Déplacements, missions et réceptions	14200	Fonds Européens	
Frais postaux et de télécommunication	2466	Emplois Aidés (ex CNASEA)	40000
Services bancaires	5628	Autres (à détailler)	
Divers			
63 - Impôts et taxes	6792	75 - Autres produits de gestion courante	0
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations	
Autres impôts et taxes	6792	Autres (à détailler)	
64 - Charges de personnel	247106	76 - Produits financiers	0
Salaires bruts	178210	77 - Produits exceptionnels	10000
Charges sociales	66496	78 - Reprise sur amortissements et provisions	0
Autres charges de personnel	2400		
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles	7500		
68 - Dotations aux amortissements et provisions	21840		

TOTAL DÉPENSES :	573901	TOTAL RECETTES :	573901
-------------------------	--------	-------------------------	--------

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Bouc Bel Air le 26/11/2014
 Signature du Président



Cachet de l'Association

DSE PACA
SINEC
 137, rue Louis Lepine
 ZAC des Chabauds Nord

13320 BOUC BELAIR
 Tél. 09 52 32 04 05
 SIRET 794 041 566 00017 - NAF 3831 Z

N° G.U : 2015-1383	Axe N° 2	Fiche N°9
MAISON DES METIERS DU PATRIMOINE « Chantier pédagogique dans le centre ancien de Pertuis »		

Président	Jean-Pierre MARTIN
Siège	PERTUIS
Objet statutaire	L'association a pour but l'accueil et la réinsertion des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, rendant difficile leur accès direct au marché du travail. L'accueil et la réinsertion ont vocation à se réaliser par des actions collectives, au travers de la mise en place d'ateliers et de chantiers d'insertion (ACI) destinés à œuvrer pour la protection du patrimoine architectural et environnemental, par la réalisation de travaux de restauration et d'entretien de monuments et espaces communs, ainsi qu'à promouvoir les techniques et les énergies renouvelables en lien avec les Organismes et les associations qui œuvrent pour l'environnement.
Principales réalisations 2014	Nouvelle action
Objet de la demande de subvention 2015	Par la mise en œuvre de ce chantier pédagogique visant la réhabilitation d'espaces collectifs dans le centre ancien de Pertuis, LA MAISON DES MÉTIERS DU PATRIMOINE s'attache à répondre aux besoins des jeunes en difficulté d'accès à l'emploi. En 2015, elle souhaite lancer son action sur la ville de Pertuis selon les objectifs suivants: - Intégrer sur ce chantier 40 jeunes en situation de production et en situation de relation avec des entreprises (portée EMPLOI) et/ou avec les centres de formation des apprentis (portée FORMATION/ALTERNANCE). Ainsi que le positionnement sur des immersions professionnelles (PMSMP) - Mettre en œuvre au profit des participants une action d'accompagnement socioprofessionnel apte à favoriser l'émergence d'un projet professionnel couplé à la découverte d'un environnement de travail (techniques de débroussaillage, d'abattage, de petite maçonnerie et travaux de second œuvre du bâtiment...). - Réalisation d'une émission de radio (WEB RADIO SORGUES) associée à une émission de TV (TV PERTUIS) en fin de production)
Autres partenaires	État
Montant budget	100.775 €
% subvention/budget	55.77 %
Montant demandé	56.198€
Subvention N-1	néant
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 30.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée****1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1ER JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année****DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien maintenance formations		..Garantie Jeunes.....	44 577
Assurances		Région (s)	
Autres Services extérieurs		Département (s)	
Honoraires		Commune (s)	
Publicité /Frais postaux:télécom:frais ban		Communauté du Pays d'Aix	56 198
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel	64 598	Fonds Européens	
Salaires bruts SALAIRES CHARGES	56 198	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	8 400	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	36 177		
TOTAL CHARGES :	100 775	TOTAL PRODUITS :	100 775

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
100 775	100 775

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 56 198 € représente 55.76 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis.....

Cachet de l'Association :

Le ...12../...03../..2015.

La Maison des Initiatives du Patrimoine
Le Bénévole
Pertuis
04126 PERTUIS
Tel : 04.90.00.50.04 - Fax : 04.90.79.56.50

CONVENTION N° 2015/34

ACTION:

«Chantier pédagogique dans le centre ancien de Pertuis»

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I. **LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX**
Direction de l'Insertion et de l'Emploi
CS 40868
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

représentée par **Monsieur Michel BOULAN**
Vice-Président de Commission
Délégué à l'Emploi et à la Formation

ci-après désignée **«la C.P.A.»**

ET

L'association **MAISON DES METIERS DU PATRIMOINE**
sise **Parking de Croze – Le Belvédère**
84120 PERTUIS

représentée par **Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Président**

ci-après désignée **« l'opérateur »**

VU l'article 10 de la loi n° 2000_321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le décret n° 2001_41 du 12 janvier 2001 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

VU le décret 2001_495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000_321

VU la demande de subvention de l'opérateur enregistrée sous le N° 2015_1383 en date du 22 mai 2015,

VU la délibération du Bureau de la Communauté du Pays d'Aix N° 2015_BXXX du 24 septembre 2015 autorisant le versement de la subvention attribuée à l'opérateur pour la réalisation de l'action faisant l'objet de la présente convention.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser dans le cadre du projet «Chantier pédagogique dans le centre ancien de Pertuis» et les modalités de la participation de la C.P.A. à ce projet.

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ACTION

Par la signature de la présente convention, l'opérateur s'engage à mettre en œuvre un chantier pédagogique portant sur la restauration et l'entretien des espaces publics et du patrimoine bâti dans le centre ancien de la ville de Pertuis.

Par la mise en œuvre de ce chantier pédagogique, LA MAISON DES MÉTIERS DU PATRIMOINE s'attache à répondre aux besoins des jeunes en difficulté d'accès à l'emploi.

En 2015, elle souhaite lancer son action selon les objectifs suivants :

- Intégrer sur ce chantier 40 jeunes en situation de production et en situation de relation avec des entreprises (portée EMPLOI) et/ou avec les centres de formation des apprentis (portée FORMATION/ALTERNANCE). Ainsi que le positionnement sur des immersions professionnelles (PMSMP)
- Mettre en œuvre au profit des participants une action d'accompagnement socioprofessionnel apte à favoriser l'émergence d'un projet professionnel couplé à la découverte d'un environnement de travail (techniques de débroussaillage, d'abattage, de petite maçonnerie et travaux de second œuvre du bâtiment...).
- Réalisation d'une émission de radio (WEB RADIO SORGUES) associée à une émission de TV (TV PERTUIS) en fin de production).

Dans le cadre de ce chantier, l'opérateur s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires (accompagnement socioprofessionnel personnalisé et formations) permettant de favoriser l'accès des participants à un emploi stable et durable.

ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA C.P.A.

Le coût total prévisionnel éligible du projet objet de l'article 1 est d'un montant de 100.775 € pour la période couverte par la présente convention.

La participation de la Communauté du Pays d'Aix est d'un montant maximal de 30.000 €, soit 29,77 % du coût total prévisionnel.

Ce montant est prévisionnel dans la mesure où il peut varier en fonction des réalisations:

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action conventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA ne sera pas réévaluée.
- A contrario, si le montant des dépenses afférentes à l'action est inférieur à 80 % du montant prévisionnel, la participation de la CPA sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PAIEMENT

La participation de la Communauté du Pays d'Aix fera l'objet de deux versements :

➤ **Un acompte de 70 %** du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente par le Bureau Communautaire du Pays d'Aix et la signature de la présente convention ;

➤ **Le solde**, après production au plus tard le 31 mars 2016 :

- du compte de résultat final de l'action, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association.

Ce compte de résultat sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel de l'action. Il prendra en compte les ressources et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération mise en œuvre en 2015.

- d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée, à savoir, les moyens mis en place pour développer les axes d'intervention inscrits dans l'article 2.

- des derniers bilan et compte de résultat connus de l'association certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable.

Le paiement du solde ne pourra être effectué qu'après acceptation de ces documents par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, laquelle vérifiera notamment que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette action ont bien été intégralement mobilisés pour cette dernière par l'opérateur.

Les versements seront effectués sur le compte n° 42559/00038/41020001209/91 ouvert auprès du Crédit Coopératif par l'opérateur.

Si ce compte de résultat final de l'action fait apparaître un trop-perçu de la CPA au regard des dépenses totales réalisées et du plan de financement, un titre de perception sera émis à l'encontre de l'opérateur pour le reversement des sommes indûment perçues.

Il devra produire sur simple demande, tout document justificatif des coûts réels encourus et effectivement payés, ainsi que tout document nécessaire au suivi et à l'évaluation de l'action conventionnée.

ARTICLE 5 : PUBLICITE - COMMUNICATION

L'opérateur s'engage à indiquer à tous les bénéficiaires et au public concerné la participation de la C.P.A, dans le cadre du PLIE du Pays d'Aix, avec le concours du Fonds Social Européen.

S'il est amené à conclure d'autres conventions pour la réalisation du projet cofinancé, il veillera à en informer tous les intervenants dans le processus de réalisation du projet (sous-traitants, bénéficiaires ultimes...).

- Toute publication ou communication relative au projet financé devra faire mention du concours de la C.P.A,
- L'opérateur s'engage à faire figurer le logo de la CPA sur l'ensemble des documents d'édition, dans le respect de la charte graphique de la CPA,
- Tout document d'édition sur lequel figure le logo de la CPA devra faire l'objet d'un «bon à tirer» validé par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi, avant impression,
- Toute demande d'éditorial du Président de la Communauté du Pays d'Aix devra être transmise au minimum quinze jours à l'avance,
- La charte graphique est disponible auprès de la Direction de la Communication de la CPA (Voir informations sur le site WEB de la CPA ou Tél. 04.42.93.85.54.).

ARTICLE 6 : REVERSEMENT, RESILIATION ET LITIGES

En cas de non-respect des clauses de la présente convention et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'opérateur de se soumettre aux contrôles, le versement de l'aide sera interrompu et le remboursement partiel ou total des sommes versées exigé.

Le remboursement des sommes versées sera notamment exigé, si les documents listés à l'article 5 ne sont pas produits **trois mois au plus tard après l'échéance de la convention**, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance communautaire, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'opérateur qui souhaite abandonner son projet peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du démarrage de l'action visée jusqu'au 31 décembre 2015.

Fait à Aix-en-Provence, le
en deux exemplaires originaux.

En vertu de la délibération
N°2015_BXXX du 24 septembre 2015

L'opérateur
(cachet et signature)

Michel BOULAN
Vice-Président de Commission
Délégué à l'Emploi et à la Formation
(cachet et signature)

N° G.U : 2015-630	Axe N°3	Fiche N°10
MOBILIS IN MOBILI Plate-forme mobilité		

Président	Jean-Philippe VACHIN
Siège	Le Nautilus - 16 rue Jules Verne – 13390 AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	- La promotion de l'intelligence économique et de l'innovation sociale ; - La gestion et l'accompagnement des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'Activité Économique ; - L'accompagnement des personnes éprouvant des difficultés de mobilité par rapport à un emploi actuel ou potentiel. MOBILIS IN MOBILI est habilitée à mener toutes actions propres à faciliter cette mobilité, en particulier organiser un kiosque centralisant et diffusant les informations et formations spécifiques à ce domaine ; - La mise en place et l'exécution de toutes les typologies des actions de formation figurant à l'article L900-2 du code du travail.
Principales réalisations 2014	Aix Emploi Mobilité a accompagné 86 personnes dans le domaine de la mobilité personnelle en 2014. - 20 demandes de permis social - 1 demande de mise à disposition de véhicule - 4 orientations vers un garage social - 3 demandes d'aide pour l'achat d'un véhicule (orientation microcrédit) - 43 personnes manifestent leur intérêt pour un microcrédit (réparation, achat, permis...) - 3 demandes à la préparation du code de la route et 1 demande d'initiation à l'informatique Pour 81 demandes, 71 prescriptions ont été effectuées dont 15 validées.
Objet de la demande de subvention 2015	L'association MOBILIS IN MOBILI souhaite poursuivre l'action AIX EMPLOI MOBILITE initié sur le territoire du Pays d'Aix. La plate-forme mobilité est un lieu d'accueil, de conseil de formation et d'accompagnement personnalisé en direction des personnes les plus fragiles, dans une démarche de formation et de retour à l'emploi. L'offre proposée est adaptée à l'autonomie et au besoin de déplacement de chacun. Les objectifs fixés : - Mettre en œuvre au profit de chaque bénéficiaire une action de conseil à la mobilité : établir un diagnostic des difficultés à être mobile et mobiliser les outils disponibles sur le territoire pour répondre aux besoins de mobilité identifiés (le microcrédit, le garage social, le permis de conduire, la location de véhicule, la desserte de la zone commerciale de Plan de Campagne...). - Développer l'action au profit de 100 participants du PLIE du Pays d'Aix.
Autres partenaires	Conseil Régional PACA et Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Montant budget	73.500 €
% subvention/budget	47,62 %
Montant demandé	35 000 €
Subvention N-1	20.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 20.000 €

2015-00630

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée**

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Aix Emploi Mobilité
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	4 805	Ressources propres	
Achats	2 038	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	2 767	Cotisations	
Services extérieurs	23 386	Subventions demandées :	73 500
Locations	18 396	Etat (à détailler)	
Entretien	2 466	Région (s)	16 750
Assurances	2 524	Département (s)	16 750
Autres Services extérieurs	13 075	Commune (s)	5 000
Honoraires + Rémunérat ^o intermédiaire	12 651	CUCS	
Publicité		Communauté du Pays d'Aix	35 000
Déplacements, missions	424	Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel	30 490	Fonds Européens	
Salaires bruts	20 400	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	10 090	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1 744		
TOTAL CHARGES :	73 500	TOTAL PRODUITS :	73 500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire

La subvention demandée à la CPA de 35 000 € représente 47 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence
Le ..24...../..11...../2014.

Cachet de l'Association :

MOBILIS IN MOBILI

Le Nautilus - 16 rue Jules Verne
13090 AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 52 71 10 - Fax 04 42 20 40 00
SIRET 521 862 417 00010 AP 0400

N° GU : 2015-689	Axe N° 3	Fiche N°11
AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE STARTER « Starter pour l'insertion sociale et professionnelle »		

Président	Corinne DOSSETTO
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	S'adresser exclusivement à des personnes relevant des dispositifs d'insertion, de situation de marginalité ou de grandes difficultés sociales, soit d'une prise en charge au titre de l'aide sociale Au-delà du simple apprentissage de la conduite routière, l'éducation, la formation et le perfectionnement des citoyens usagers de la route, l'association a aussi pour objectif de dispenser des prestations de sécurité routière et de réduire l'ensemble des freins individuels de ses bénéficiaires, afin de les faire accéder au permis de conduire B.
Principales réalisations 2014	Initiée en 2012, cette action a permis en 2014 à 70 personnes (jeunes et adultes) d'accéder aux cours de code (36 personnes l'ont obtenu à ce jour) puis aux cours de conduite (7 personnes résidant dans la CPA ayant obtenu leur permis à l'issue de cette formation mais beaucoup sont prêts en attente de l'examen). Les autres personnes n'ayant pas encore obtenu le diplôme ont la possibilité de poursuivre leur formation jusqu'à obtention.
Objet de la demande de subvention 2015	Pour 2015 l'auto-école sociale STARTER se propose de permettre à 30 personnes éloignées de l'emploi et/ou en rupture avec le monde du travail et/ou à des personnes vulnérables, résidant de la CPA et plus particulièrement dans les quartiers identifiés par la Politique de la Ville comme prioritaires d'obtenir le permis de conduire B. Les objectifs opérationnels sont les suivants : - Repérer pour les réduire les freins liés à la mobilité et à l'absence de permis de conduire - Mettre en œuvre une pédagogie visant à éviter les décrochages de l'apprentissage du code de la route ou de la conduite fréquents en auto-école classique - Accompagner ces personnes jusqu'à l'obtention du permis avec un accent fort apporté à la sécurité routière et à la conduite citoyenne - Permettre ainsi l'intégration sociale et faciliter l'accès à l'emploi en optimisant l'employabilité des participants Stages intensifs de code de la route personnalisés en collectif (3j/semaine pendant 9 semaines) Session de sensibilisation à la sécurité routière 35 h de cours de conduite au lieu des 20 h prévues dans les auto-écoles classiques.
Autres partenaires	État, Commune (CUCS)
Montant budget	51.000 €
% subvention/budget	32,35 %
Montant demandé	16.500 €
Subvention N-1	12.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 12.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
30 PERMIS DE CONDUIRE POUR LA REINSERTION DE 30 ADULTES
 Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Mars 2015
Lieu(x) de réalisation	Locaux de l'auto-école STARTER à Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Apprentissage de la conduite routière à des personnes relevant des dispositifs d'insertion
Public(s) ciblé(s)	30 adultes en situation d'insertion habitant les communes de la CPA et orientés par les partenaires sociaux
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	4 mois min. / 12 mois max
Entrées payantes	☐ oui ☒ non (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	☒ oui ☐ non (montant de l'inscription : 200 € participation par bénéficiaire)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES

Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	685	Autres produits	
Matières et fournitures	300	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	3090	Etat (à détailler)	16500
Entretien		Région (s)	
Assurances	300	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	16500
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	12000
Déplacements, missions		Pôle Emploi	
Charges de personnel	14777	Fonds Européens	
Salaires bruts	19793	Emplois Aides (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel = charges indirectes	2505	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux = TVA	9550	Bénéficiaires	6000
TOTAL CHARGES	51000	TOTAL PRODUITS	51000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 10000€ représente 30% du total des produits hors contributions volontaires.
 (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence le 24.11.2014
 Cachet de l'Association :

auto école associative
STARTER
 Rue Charlon Rieu - Jas de Bouffan
 13090 AIX EN PROVENCE
 Agit 1110130 0020
 Siret : 530 956 291 00013

N° GU : 2015-225	Axe N° 4	Fiche N°12
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BOUCHES DU RHÔNE Forums dédiés à la création d'entreprises		

Président	Marielle BONNEIL
Siège	AIX-EN-PROVENCE
Objet statutaire	Aide et assistance à la création d'entreprise et à son développement.
Principales réalisations 2014	- Organisation de 3 forums « Profession créateur » à la Maison des entreprises sur le pôle d'activité d'Aix-en-provence. - Plus de 20 structures présentes à chaque édition - Plus de 100 visiteurs à chaque fois
Objet de la demande de subvention 2015	Il s'agit pour le CCE13 d'organiser en 2015, 3 forums dédiés à la création d'entreprise (février, juin et octobre 2015) sur le site de la Maison des Entreprises au Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence - Public visé : créateurs et repreneurs d'entreprises, chefs d'entreprises. Des ateliers seront organisés dans le cadre de ces rencontres. - 20 partenaires exposants minimum - Prévision de fréquentation : 400 participants. - Action de communication multi-canal pour promouvoir cet événement.
Autres partenaires	État
Montant budget	15.900 €
% subvention/budget	62,89 %
Montant demandé	10.000 €
Subvention N-1	5.000 €
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 5.000 €

Budget de l'action ou de la manifestation 2015

Nom Association :

Lieu(x) de réalisation	MAISON DES ENTREPRISES POLE D'ACTIVITE LES MIL
Contenus et objectifs de l'action	FORUM DEDIE A LA CREATION D'ENTREPRISE
Public(s) ciblé(s)	TOUT PUBLIC PORTEURS DE PROJET - CHEF D'ENTREPRISE
Nombre de participants / exposants	20 PARTENAIRES EXPOSANTS
Nombre de spectateurs / visiteurs	400 VISITEURS
Durée de l'action	3 x 1 journée
Entrées payantes	non *
Inscriptions payantes	non *

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montant
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1 500,00 €	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	1 200,00 €	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	2 000,00 €	Communauté du Pays d'Aix	
Publicité	2 000,00 €	INVESTITION FORUM	10 000
Déplacements, missions	1 500,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	6 000,00 €	Emplois Aidés (ex CNASEA)	5 900
Autres charges de personnel	1 100,00 €	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	660,00 €		
TOTAL CHARGES	15 960,00 €	TOTAL PRODUITS	15 900

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Navell Bonnar
Ardele
B

Club des Créateurs d'Entreprises - CCE13
Hôtel des PME - Maison des Entreprises
45 rue Frédéric Joliot
13852 AIX-en-PROVENCE CEDEX 3
Tél. 04 42 63 04 04 - Fax 04 42 63 37 14
Mail : cce13@wanadoo.fr

Monsieur Daniel
(Trésorier)

N° GU : 2015-779	Axe N° 4	Fiche N°13
------------------	----------	------------

SOURCE Handicap Ensemble « Ici et maintenant - Vivre tous ensemble » Initiation informatique et multimédia pour personnes en situation de handicap (action anciennement portée par AIRELLES VIDEO)

Président	Christian THEIS
Siège	AIX EN PROVENCE
Objet statutaire	Action sociale et communication sociale sans hébergement. Animation, réalisation, production.
Principales réalisations 2014	Nouvelle action
Objet de la demande de subvention 2015	En 2015, l'association SOURCE souhaite reconduire l'action qui était anciennement portée par l'association Airelles Vidéo en partenariat avec 10 associations dédiées au handicap et de nombreux partenaires institutionnels et privés. La structure se propose donc de poursuivre la mise en œuvre d'une formation audiovisuelle et multimédia adaptée aux personnes handicapées. Cette formation est prévue pour 15 à 20 personnes et selon la motivation et le niveau de chaque participant, chacun pourra choisir le type de logiciel à apprendre (Photoshop, Illustrator, In design, Final Cut pro), par module de 40-50h par personne en présence d'un formateur et des modules de 30-40h par personne sous forme d'un stage de mise en situation.
Autres partenaires	Conseil Général 13, Conseil Régional PACA, Commune
Montant budget	69.200 €
% subvention/budget	43,35 %
Montant demandé	30.000 €
Subvention N-1	Sans objet
Avis du service Commentaire :	Avis favorable pour 20.000 €

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	2 Avril 2015
Lieu(x) de réalisation	AIX Pays d'Aix Associations, Cité du Lin
Contenus et objectifs de l'action	FORMATION A GEDTEE
Public(s) ciblé(s)	Demander l'emploi
Nombre de participants / exposants	25 - 40
Nombre de spectateurs / visiteurs	25000
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui ☒ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	2500	Vente	
Prestations de services	2000	Autres produits	
Matières et fournitures	1000	Cotisations	200
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	2000	Etat (à détailler)	
Entretien	500	Région (s)	10000
Assurances	200	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	3000	Communauté du Pays d'Aix	30000
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	5000
Déplacements, missions	9000	Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	31000	Autres recettes attendues (à détailler)	24000
Autres charges de personnel	17000		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	69200	TOTAL PRODUITS :	69200

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	2000	Bénévolat	6000
Mise à disposition (biens & prestations)	2000	Prestations en nature	2000
Personnel bénévole	6000	Dons en nature	2000
Total des contributions volontaires	10000	Total des contributions volontaires	10000

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 30000€ représente 43 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à AIX
 Le 27.11.2015
 Cachet de l'Association :

A ASSOCIATION SOURCE
 SIRET 82351422000012

FRANCE (33)

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Attribution de subventions au titre de l'année 2015 aux opérateurs oeuvrant dans le champ de l'insertion et de l'emploi

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



29 SEP. 2015